CR CA BaPaV 21/01/19

Présents : Cécilia, Lola, Pierre, Marie-Nicole, William, Samuel,

Invités: Amélie, Marjorie

Excusés : Jerome (pouvoir à William), Philippe (pouvoir à Samuel)

1. Prise de paroles de Lola:

Expression de Lola : démission confirmée et actée. Lola exprime les raisons suivantes pour cette démission : trop de rapports de force entre membre de CA, membres CA et salariés, entre salariés. Donc souhait de se retirer de la gouvernance mais de continuer à œuvrer bénévolement pour l'association, notamment en restant bénévole à la vélo école.

Retour des membres du CA (discussion après départ de Lola qui a souhaité juste venir pour annoncer sa démission, mais sans pouvoir rester plus longtemps) : expression de la part de certains membres d'une surprise de l'annonce mail de Lola. Pas pour d'autres qui avaient pu déjà discuter avec Lola.

Une discussion est entamée sur quelle est la/les raisons du départ de Lola ? Peut-être une déception/lassitude par rapport au fait que nos différentes problématiques ont eu du mal à trouver solution, malgré 1 CA par mois.

Peut-être que Lola n'avait pas été bien informée de l'importance du travail d'administrateur dans le CA. Ou peut-être qu'elle n'était pas préparée à travailler sur les problèmes auxquels a dû faire face le CA.

Ces réflexions nous amène à réfléchir et à remettre en question le fonctionnement du CA et ce que ça représente pour ses membres. Il est exprimé l'importance de porter attention à cela pour les prochaines rentrées de membres dans le CA. Importance d'exprimer clairement ce que ça représente que d'être membre du CA de BaPaV

2. Prise de parole de Cecilia:

Expression de Cécilia : phase de grande fatigue. Impression qu'on n'arrête pas de rechercher des solutions mais qu'on n'y arrive pas. Toujours un pas en avant, un pas en arrière, impression qu'on n'avance jamais. Sentiment de lassitude, de fatigue. Suite à proposition de Wiliam, puis échange et réflexion entre son annonce mail et le CA de ce jour, Cécilia est ok pour rester dans le CA jusqu'à l'AG, mais elle préfèrera suivre le CA de plus loin. Besoin de prendre du recul, de passer le relai. Ok pour continuer à donner des coups de main, donner des avis. Ecrire le mail était une façon pour elle d'exprimer le fait qu'elle était fatiguée de la situation.

Cécilia a été et est très affectée par l'alerte lancée par les salariées. Elle s'est investie pour trouver des solutions mais il semble que nous n'avons pas réussi à trouver les bonnes solutions.

La grande priorité de fin 2018 semblait être la santé de Marjorie. Il fallait traiter cela d'abord, la gestion de l'association devait passer en secondaire.

Année difficile, besoin de se poser des questions collectivement, de se remettre en cause collectivement.

Expression de la question de : est-ce que ce ne serait pas trop long pour Marjorie de travailler jusqu'à juillet ? Le plus important est le bien-être des salariées, bien-être de Marjorie. Donc si Marjorie souhaite partir plus vite, on devrait l'accepter.

Retour de William : beaucoup de charge de travail sur certaines personnes du CA, besoin de mieux repartir le travail entre membres du CA, de mieux alterner.

Expression d'un besoin de construire/garder des bases solides au CA et à la gestion de BAPAV avant arrivée d'un/une nouveau/elle salarié/e, et de nouveaux membres du CA.

A sa première année de CA, William estime qu'il n'y avait pas cette pression vécue cette année 2018. C'est plus lourd maintenant. Il ne faudrait pas qu'il y ait encore cette telle pression à l'arrivée de prochains membres du CA.

- 3. Point sur l'embauche d'une nouvelle personne :
- Premier temps de discussion sur le rétro-planning :

Retour de Marjorie : on voudrait accueillir une nouvelle personne, mais on n'a pas le temps de préparer et de l'accueillir.

William : si arrivée est effective en mars, ça laisserait 4 mois à travailler avec Marjorie \rightarrow ça peut laisser suffisamment de temps pour s'adapter, avoir également un temps d'observation.

Cecilia : il faudrait une personne suffisamment compétente et expérimentée pour apporter rapidement quelque chose pour stabiliser le fonctionnement de l'asso.

Amélie: l'équipe salariée estime que le retro planning paraît non tenable. Proposition d'un retro planning revu, avec un délai supplémentaire de un mois par rapport au premier retro planning qui avait été écrit et proposé. Notamment, il est pointé le besoin de sortir un bilan financier clair avant de passer à l'étape embauche. Donc ce retro planning amènerai la date d'embauche à après l'AG finalement.

L'équipe salariée est consciente que ça ralentie la marche, mais ça semble nécessaire. Besoin de finaliser la compta pour sortir un résultat complet pour semaine prochaine.

D'autre part, la fiche de poste semble à l'équipe salariée trop importante.

Les membres du CA semblent ok sur le contenu fiche de poste, mais sont également d'accord pour dire qu'elle reste aujourd'hui trop chargée, et qu'il est nécessaire de l'alléger. Des choses à enlever encore.

Une discussion s'ouvre sur l'idée de retarder la date d'AG en fonction de ça, pour que le coordinateur soit arrivé avant l'AG.

Ou peut-être simplement, même si le coordinateur doit arriver après, lui demander d'être présent à l'AG

Pour compromis entre les deux retro-planning, l'équipe salariée propose d'avancer de 15 jours sa proposition et d'avoir l'objectif de finaliser l'embauche au 14 Mars. Cela reste tenable pour l'équipe salariée, et ainsi le nouveau coordinateur pourra être présent à l'AG.

• La discussion se réoriente ensuite sur le contenu de la fiche de poste :

Cecilia exprime l'impression que le CA est trop présent actuellement, il joue le rôle de directeur, ce qui n'est pas forcément le rôle d'un CA. Le/la nouveau/elle coordinateur devra pouvoir avoir plus d'autonomie. Et c'est lui/elle qui doit décider de ce qu'il peut faire, et de ce qu'il délègue, à qui, et où est-ce qu'il peut trouver ces personnes (salariées, bénévoles, externes à l'association...).

L'équipe salariée exprime la proposition d'enlever la partie développement stratégie qui semble moins importante pour l'équipe salariée.

Pour William : ce serait plutôt les parties partenariats et communication qui pourraient être enlevées.

Pour Cecilia : le développement stratégie devrait plutôt être l'action centrale du coordinateur.

William : le Cotec doit être la priorité, et c'est le Cotec qui définit les seules animations obligatoires à suivre. Ce sera ensuite le rôle du coordinateur de décider de ce que baPaV doit, et surtout, peut faire en plus ou non.

Réflexion de : soit plus de capacité de travail (bénévole ou salariée), soit réduire la charge de travail globale. Dans un premier temps il va falloir réduire le temps de travail de toute façon. Pour repartir avec un seul salarié, un coordinateur, qui devra redéfinir le travail qui doit être réalisé par l'équipe salariée, et ainsi, à partir de là, définir les besoins potentiels d'embauche.

Faire des choix, si on prend du temps sur une action, alors on doit réduire sur d'autres actions. Ce sera vraiment le travail du nouveau coordinateur de définir clairement les activités nécessaires à la vie de l'asso. Les chiffrer en temps. Et chiffrer les autres activités possibles, définir le temps. → A partir de là, si on trouve des bénévoles pour, on fait, sinon non.

Un consensus semble être trouvé sur l'idée de garder la gestion et développement stratégie dans la fiche de poste.

Enlever la partie gestion financière par contre. La parie comptabilité devrait être déléguée (Semafor ?).

Finalement le rôle d'un coordinateur serait de définir les projets, les chiffrer, puis de demander validation à un « conseil financier externalisé »

Il est également proposé de retirer la partie partenariats représentation et communication de la fiche de poste.

Ce serait plutôt le rôle d'un second salarié s'il y avait ensuite. Et la représentation pourrait également être faites par des bénévoles.

Voir même externaliser des actions avec des personnes autoentrepreneurs (des réflexions à venir, le coordinateur devra décider ça, s'il pense que c'est intéressant ou non)

VOTE POUR VALIDATION DES DIFFERENTS POINTS:

Validation revue du retro planning avec une date embauche au 14 mars, et on garde la date AG au 16 Mars : **OK unanimité**

Sortir comptabilité de la fiche de poste, et externaliser un « conseil financier » pour validation des projets : **OK unanimité**

Retirer la partie partenariats représentation et communication de la fiche de poste : **OK unanimité**

4. Point orga AG:

Proposition de l'équipe salariée d'envoyer les invitations AG par mail. Courriers postaux seulement pour les personnes qui n'ont pas d'adresse mail. **OK unanimité**

Le rapport d'activité sera fait par les salariées, c'est ok.

Par contre le plan 2019 doit être défini pour l'AG. Proposition : on part juste sur le programme d'action lié au Cotec. Rien de plus pour l'instant. C'est seulement après l'embauche que le coordinateur verra quel programme d'activités peut être mis en place en plus du Cotec. Décalage de la date de production des rapports par l'équipe à la date du 22/02 et décalage de la date de validation par le CA au 8 mars → **OK unanimité**

Par rapport à l'élection de nouveaux membres du CA, nous nous mettons d'accord sur une élection en trois temps :

• Y a-t-il des candidatures spontanées dans la salle ?

- Osi les 18 places ne sont pas remplie, on fait un tirage au sort dans les personnes présentes à l'AG (système très simple : les personnes qui arrivent à l'AG notent leur nom sur un papier, on fera un tirage au chapeau, et voilà). On limité à 6 papiers à tirer, et 2 sélectionnés maxi (on s'arrête dès qu'on a atteint 18 membres du CA et dès qu'on a atteint 2 tirés au sort étant ok pour rentrer au CA).
 - Lorsque qu'une personne est tirée au sort, on communique de la façon suivante : il s'agit d'une invitation à rentrer dans le CA, à tenter l'expérience, l'acceptez-vous ?
- Puis, annonce qu'il y aura un tirage au sort parmi tous les autres adhérents, et une proposition par téléphone. Là aussi on limite à 6 personnes tirées au sort, et 2 sélectionnés maxi (on s'arrête dès qu'on a atteint 18 membres du CA et dès qu'on a atteint 2 tirés au sort étant ok pour rentrer au CA)

Ce fonctionnement est voté et validé > OK unanimité

Pour rappel, les statuts définissent un nombre de personne minimal dans le CA de 6 personnes. Nous estimons qu'il serait important d'arriver à au moins 10 membres.

Le règlement intérieur est stocké sur : cloud4/vieasso/1documentstructurant/1811reglementintérieur

Pour l'invitation à rentrer dans le CA, il est exprimé le besoin de définir clairement ce qu'est l'activité d'un membre du CA, et ce qui n'est pas du ressort d'un membre du CA.

Proposition que ce travail de définition du rôle et des actions qui doivent être faites par les membres du CA, soit réalisé d'un côté par les membres du CA, et d'un autre par l'équipe salariée. Il pourrait être précisé, en plus des actions qui doivent être faites par les membres du CA, celles qui ne devraient pas être faites par les membres du CA.

Ouverture d'un framapad pour cela. Les propositions devront être données une semaine avant le prochain CA (donc le 14 Février pour le CA du 21 Février), pour un objectif validation au CA.

5. Réunion de discussion avec médiation avec Marjorie et Jérôme

Il y a un besoin de Marjorie de parler avec Jerome. William s'est proposé pour faire la médiation. Cette rencontre devrait se faire le 28 janvier.

L'objectif exprimé est de poser les choses, de stopper le dialogue de sourd. Les objectifs de la discussion pourront être précisés entre les 3 personnes présentes à cette réunion, en amont de la réunion.

6. Réunion des adhérents :

Une réunion à l'auberge de jeunesse de brest. Avec membres adhérents. Avec une personne de espace associatif 29 Quimper : Guillaume Hardy. Cette prestation d'animation sera facturée 150 €. Ça se passera dans la grande salle de l'auberge. L'utilisation de la salle sera gratuite (dans leur idée ça leur permet de faire de l'animation à l'auberge de jeunesse, c'est pour ça que c'est gratuit) Date : Jeudi 7 Février à 18h30. Proposition d'un Velobus au départ à 18h00 de BaPaV. Objectif de ce temps : communiquer aux adhérents ce qui se passe dans l'association en ce moment, et que les adhérents expriment également ce qu'il se passe dans l'asso en ce moment. + étendre sur ce que pourrait devenir l'association, son évolution. Une sorte de « Temps convivial d'information et d'expression des adhérents sur les changements en cours ».

Marjorie prévoit un rendez-vous de préparation avec Guillaume.

William prépare une affiche pour cet évènement, un travail de discussion est démarré pour définir le contenu de cette affiche.